

Département de l'EURE
Arrt des ANDELYS
COMMUNE DE
NEAUFLES-ST-MARTIN
27830 (EURE)

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

ARRETE DU MAIRE

N° 18

Déchargement de béton – 8 rue Sylvain Sénécaux

L'Adjoint au Maire de NEAUFLES SAINT MARTIN,

Vu le Code de la route et les textes subséquents,

Vu les articles L.131-3 et L.131-4 du Code des Communes,

Considérant qu'il importe dans l'intérêt de la sécurité publique de prendre des mesures nécessaires pour éviter les accidents pendant la livraison de béton au 8, rue Sylvain Sénécaux à NEAUFLES SAINT MARTIN 27830, le 21 avril 2022 à partir de 8 h pour une durée d'environ 3 heures.

Les travaux seront effectués par l'entreprise ECIP PISCINE : 15 A rue de la Garenne 27950 SAINT MARCEL représenté par Monsieur Gaspard VOLCY.

ARRÊTONS

Article 1^{er} : L'entreprise est autorisée à interdire la circulation et le stationnement pendant la livraison.

Article 2 : Le présent arrêté sera publié et affiché dans la commune de NEAUFLES SAINT MARTIN.

Article 4 : Ampliation sera adressée :

- ECIP PISCINE : 15 A rue de la Garenne 27950 SAINT MARCEL représenté par Monsieur Gaspard VOLCY
- Communauté de Communes du Vexin Normand - Service Transports et Service Voiries - 5 rue Albert Leroy - CS80039 - 27140 GISORS

Fait à Neaufles Saint Martin, le 19 avril 2022
L'Adjoint au Maire, Yvan LEROY

